

Beyrouth, le 29 Juillet 2005

CANDIDATS ADMIS À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

La rentrée universitaire est fixée au lundi 19 Septembre 2005, à 8 heures avec toutes les autres institutions de l'USJ.

La réunion avec le Doyen de la Faculté de médecine dentaire est fixée au lundi 5 Septembre 2005, à 8h30, à l'Amphi A.

Les candidats admis sont priés de se munir de :

- 2 photos format passeport.
- 1 photocopie de l'extrait d'état civil individuel et familial.
- 1 photocopie certifiée par le Ministère de l'Education Nationale Libanais du Baccalauréat deuxième partie ou de son équivalent avec une photocopie du relevé officiel des notes.
- Les notes des classes de seconde, première et terminale (original et photocopie) (pour ceux qui n'ont pas encore présenté ces notes).
- Le candidat inscrit avec ses parents à la
 - Caisse Nationale de Sécurité Sociale
 - Mutuelle des employés de l'Etat
 - Caisse de la mutuelle des enseignants de l'Université Libanaises
 - Caisse de la mutuelle des magistrats
 - Armée, Sûreté générale, FSI...

doit remettre au Secrétariat une photocopie de la carte d'inscription de ses parents sinon il s'inscrira à la CNSS par l'intermédiaire de la Faculté.

Pour l'année universitaire 2005-2006 les droits d'inscription sont fixés à
135\$ + 90.000LL le crédit (60 crédits pour les deux semestres).

Le premier versement { 2025\$ + 1.350.000LL } doit être réglé à la banque avant le 7 Octobre 2005.

Durant le mois d'Août, les candidats peuvent retirer leurs souches du secrétariat de la Faculté du lundi au vendredi, entre 9h00 et 12h00.

N.B. L'inscription des candidats ayant subi avec succès le concours d'entrée mais qui présentent la 2^{ème} session du Baccalauréat reste conditionnelle. Ils devront produire au plus tôt une attestation officielle du Ministère de l'Education Nationale. Par conséquent ils régleront leur premier versement dans les délais impartis et seront remboursés en cas d'échec au Baccalauréat.

Pr. Antoine HOKAYEM
Doyen

Beyrouth, le 29 Juillet 2005

CANDIDATS ADMIS À LA FACULTÉ DE MÉDECINE

La rentrée universitaire est fixée au lundi 19 Septembre 2005, à 8 heures avec toutes les autres institutions de l'USJ.

La réunion avec le Doyen de la Faculté de médecine est fixée au mardi 6 Septembre 2005, à 9h00, à l'Amphi A.

Les candidats admis sont priés de se munir de :

- 2 photos format passeport.
- 1 photocopie de l'extrait d'état civil individuel et familial.
- 1 photocopie certifiée par le Ministère de l'Éducation Nationale Libanais du Baccalauréat deuxième partie ou de son équivalent avec une photocopie du relevé officiel des notes.
- Les notes des classes de seconde, première et terminale (original et photocopie) (pour ceux qui n'ont pas encore présenté ces notes).
- Le candidat inscrit avec ses parents à la
 - Caisse Nationale de Sécurité Sociale
 - Mutuelle des employés de l'Etat
 - Caisse de la mutuelle des enseignants de l'Université Libanaises
 - Caisse de la mutuelle des magistrats
 - Armée, Sûreté générale, FSI...

doit remettre au Secrétariat une photocopie de la carte d'inscription de ses parents sinon il s'inscrira à la CNSS par l'intermédiaire de la Faculté.

Pour l'année universitaire 2005-2006 les droits d'inscription sont fixés à
110\$ + 84.000LL le crédit (60 crédits pour les deux semestres).

Le premier versement { 1650\$ + 1.260.000LL } doit être réglé à la banque avant le 7 Octobre 2005.

Durant le mois d'Août, les candidats peuvent retirer leurs souches du secrétariat de la Faculté les mardis, mercredis et jeudis entre 9h00 et 12h00.

N.B. L'inscription des candidats ayant subi avec succès le concours d'entrée mais qui présentent la 2^{ème} session du Baccalauréat reste conditionnelle. Ils devront produire au plus tôt une attestation officielle du Ministère de l'Éducation Nationale. Par conséquent ils régleront leur premier versement dans les délais impartis et seront remboursés en cas d'échec au Baccalauréat.

Pr. Fernand DAGHER
Doyen

Beyrouth, le 29 Juillet 2005

CANDIDATS ADMIS À LA FACULTÉ DE PHARMACIE

La rentrée universitaire est fixée au lundi 19 Septembre 2005, à 8 heures avec toutes les autres institutions de l'USJ.

La réunion avec le Doyen de la Faculté de pharmacie est fixée au jeudi 8 Septembre 2005, à 9h00, à l'Amphi B.

Les candidats admis sont priés de se munir de :

- 2 photos format passeport.
- 1 photocopie de l'extrait d'état civil individuel et familial.
- 1 photocopie certifiée par le Ministère de l'Education Nationale Libanais du Baccalauréat deuxième partie ou de son équivalent avec une photocopie du relevé officiel des notes.
- Les notes des classes de seconde, première et terminale (original et photocopie) (pour ceux qui n'ont pas encore présenté ces notes).
- Le candidat inscrit avec ses parents à la
 - Caisse Nationale de Sécurité Sociale
 - Mutuelle des employés de l'Etat
 - Caisse de la mutuelle des enseignants de l'Université Libanaises
 - Caisse de la mutuelle des magistrats
 - Armée, Sûreté générale, FSI...

doit remettre au Secrétariat une photocopie de la carte d'inscription de ses parents sinon il s'inscrira à la CNSS par l'intermédiaire de la Faculté.

Pour l'année universitaire 2005-2006 les droits d'inscription sont fixés à
110\$ + 84.000LL le crédit (60 crédits pour les deux semestres).

Le premier versement { 1650\$ + 1.260.000LL } doit être réglé à la banque avant le 7 Octobre 2005.

Durant le mois d'Août, les candidats peuvent retirer leurs souches du secrétariat de la Faculté les mardis, mercredis et jeudis entre 9h00 et 12h00.

N.B. L'inscription des candidats ayant subi avec succès le concours d'entrée mais qui présentent la 2^{ème} session du Baccalauréat reste conditionnelle. Ils devront produire au plus tôt une attestation officielle du Ministère de l'Education Nationale. Par conséquent ils régleront leur premier versement dans les délais impartis et seront remboursés en cas d'échec au Baccalauréat.

Pr. Dolla KARAM SARKIS
Doyen

Beyrouth, le 29 Juillet 2005

CANDIDATS ADMIS EN DIÉTÉTIQUE ET NUTRITION À LA FACULTÉ DE PHARMACIE

La rentrée universitaire est fixée au lundi 19 Septembre 2005, à 8 heures avec toutes les autres institutions de l'USJ.

La réunion avec le Doyen de la Faculté de pharmacie est fixée au vendredi 9 Septembre 2005, à 9h00, à l'Amphi B.

Les candidats admis sont priés de se munir de :

- 2 photos format passeport.
- 1 photocopie de l'extrait d'état civil individuel et familial.
- 1 photocopie certifiée par le Ministère de l'Éducation Nationale Libanais du Baccalauréat deuxième partie ou de son équivalent avec une photocopie du relevé officiel des notes.
- Les notes des classes de seconde, première et terminale (original et photocopie) (pour ceux qui n'ont pas encore présenté ces notes).
- Le candidat inscrit avec ses parents à la
 - Caisse Nationale de Sécurité Sociale
 - Mutuelle des employés de l'État
 - Caisse de la mutuelle des enseignants de l'Université Libanaises
 - Caisse de la mutuelle des magistrats
 - Armée, Sûreté générale, FSI...

doit remettre au Secrétariat une photocopie de la carte d'inscription de ses parents sinon il s'inscrira à la CNSS par l'intermédiaire de la Faculté.

Pour l'année universitaire 2005-2006 les droits d'inscription sont fixés à
65\$ + 44.000LL le crédit (60 crédits pour les deux semestres).

Le premier versement { 975\$ + 660.000LL } doit être réglé à la banque avant le 7 Octobre 2005.

Durant le mois d'Août, les candidats peuvent retirer leurs souches du secrétariat de la Faculté les mardis, mercredis et jeudis entre 9h00 et 12h00.

N.B. L'inscription des candidats ayant subi avec succès le concours d'entrée mais qui présentent la 2^{ème} session du Baccalauréat reste conditionnelle. Ils devront produire au plus tôt une attestation officielle du Ministère de l'Éducation Nationale. Par conséquent ils régleront leur premier versement dans les délais impartis et seront remboursés en cas d'échec au Baccalauréat.

Les droits d'inscription ne peuvent être remboursés que pour ces candidats.

Pr. Dolla KARAM SARKIS
Doyen